

Image not found or type unknown



Recours pour placement sur un pea à terme

Par **mamilou**, le **16/01/2008 à 08:10**

Bonjour, mon conseiller bancaire m'a conseillé d'ouvrir deux pea pour placer de l'argent pour lorsque nous arriverons en retraite. Il nous a promis le doublement du capital voir plus à terme. Aujourd'hui il ne nous donne que le capital moins les frais d'entrée et compte tenu que tous les ans nous payons des droits de garde on a perdu de l'argent. A aucun moment il nous a dit que l'on pouvait n'avoir aucun bénéfice jamais nous aurions souscrit. Avons nous une possibilité de recours? Il nous demande de sortir du pea avant le 8 Février. Par avance, je vous remercie de me conseiller.